

Cotisation:

Constructeur / intervenant associé : 1 046,00 \$ + TPS/TVH/TVQ applicable(s)

*** Cotisation initiale est versée pour couvrir le coût de l'adhésion à l'ICCA et est calculée au prorata de notre exercice financier qui est de mai – avril. S'il vous plaît, nous contacter pour déterminer le montant prorata à soumettre avec votre demande.**

Master Card

Visa

Numéro de carte de crédit: _____ Date d'expiration: _____

CVV #: _____ Signature: _____

Chèque ci-joint - TPS/TVH no 100766492RT, TVQ no 1203085903TQ0001

Accord:

Au nom de la société et en tant que signataire autorisé, je présente une demande d'associé de l'ICCA en tant que constructeur ou intervenant à l'Institut canadien de la construction en acier. En signant cette demande, je confirme que les renseignements susmentionnés sont exacts. Nous consentons également à la communication par n'importe quelle plateforme ou méthode de l'ICCA ou de nos partenaires et l'affichage ou l'impression du nom et de l'adresse de notre société par l'ICCA si nous devons être acceptés. Nous acceptons également de respecter les règlements et les politiques de l'ICCA couramment en vigueur ou futur, comme le prévoit l'ICCA.

Nom: _____

Titre: _____

Signature: _____

Date: _____

Devenir associé de l'Institut canadien de la construction en acier (ICCA) ne sera disponible que pour toute entreprise qui répond aux critères de qualification définis dans les règlements et politiques de l'ICCA. Le Conseil d'administration de l'ICCA peut, à sa seule discrétion, admettre ou refuser la demande. Toutes les décisions du Conseil sont définitives et exécutoires sans qu'il soit nécessaire de donner la raison de l'acceptation ou du refus de toute demande.

Confidentialité:

L'ICCA protège votre confidentialité. Vous pouvez accéder à notre déclaration de confidentialité à <http://cisc-icca.ca/privacy-policy?lang=fr-CA>

Prière de retourner ce formulaire au département des adhésions de l'ICCA à ciscapplication@cisc-icca.ca.